



**EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal 21 et 22 /2026**

Le lundi 30 mars 2026 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

**Etaient présents :**

M. LEY Jean-Pierre, Mme SCHOETT Christelle, M. JENNY Jean-François,  
Mme LITSCHIG Eveline, Mme TROMBINI Séverine, M. CAMPS Pierre, M. STRUB Mathieu,  
M. REY Thibaut, Mme HERTZOG Marion et Mme SCHWIMMER Eline

**Le quorum est atteint.**

**Secrétaire de séance : Mme JENNI Sabine**

**DELIBERATION N° 21/2026**

**1. Désignation d'une ou d'un secrétaire de séance.**

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable en Alsace-Moselle, qui précise que « lors de chacune de ses séances, le conseil municipal désigne son secrétaire »,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, désigne Mme Sabine JENNI comme secrétaire de séance.**

**DELIBERATION N° 22/2026**

**2. Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 mars 2026.**

Le procès-verbal des délibérations du 2 mars 2026 a été transmis à tous les conseillers le 17 mars 2026.

**Il est approuvé à l'unanimité des membres du conseil municipal.**

Pour extrait certifié conforme.  
A Wolschwiller le 2 avril 2026.  
Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,





**EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal 25/2026**

Le lundi 30 mars 2026 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

**Etaient présents :**

M. LEY Jean-Pierre, Mme SHOETT Christelle, M. JENNY Jean-François,  
Mme LITSCHIG Eveline, Mme TROMBINI Séverine, M. CAMPS Pierre, M. STRUB Mathieu,  
M. REY Thibaut, Mme HERTZOG Marion et Mme SCHWIMMER Eline

**Le quorum est atteint.**

**Secrétaire de séance : Mme JENNI Sabine**

**5. La commission d'appel d'offres.**

M. le Maire énonce que la commission d'appel d'offres n'est obligatoire que si la commune met en œuvre une procédure formalisée mais elle ne l'est pas en procédure adaptée.

Pour information les seuils de marchés publics en procédure formalisée (appel d'offres, dialogue compétitif) sont fixés depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et pour une durée de deux ans à

- 216 000 € HT pour les marchés publics de fournitures et de services
- 5 404 000 € HT pour les marchés publics de travaux et les contrats de concession.

Au vu de ces seuils M. le Maire propose aux conseillers de sursoir à la création d'une commission d'appel d'offre.

**Les conseillers à l'unanimité acceptent la proposition du Maire.**

Pour extrait certifié conforme.

A Wolschwiller le 2 avril 2026.

Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,



**EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal 26/2026**

Le lundi 30 mars 2026 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

**Etaient présents :**

M. LEY Jean-Pierre, Mme SCHOETT Christelle, M. JENNY Jean-François,  
Mme LITSCHIG Eveline, Mme TROMBINI Séverine, M. CAMPS Pierre, M. STRUB Mathieu,  
M. REY Thibaut, Mme HERTZOG Marion et Mme SCHWIMMER Eline

**Le quorum est atteint.**

**Secrétaire de séance : Mme JENNI Sabine**

**6. La commission communale des impôts directs (CCID)**

M. le Maire énonce que conformément au 1 de l'article 1650 du code général des impôts une commission communale des impôts direct (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission tient une place centrale dans la fiscalité directe locale : elle a notamment pour rôle majeur de donner chaque année son avis sur les modifications ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale. C'est un travail de coopération entre les commissaires qui ont la connaissance du terrain et l'administration fiscale. La CCID est donc garante de l'équité fiscale entre les contribuables de la collectivité

La CCID est composée :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission,
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants dans les communes de moins de 2000 habitants,

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur régional/départemental des finances publiques dans un délai de 2 mois à compter de l'installation du conseil municipal. Elle est réalisée à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal (24 personnes si commune inférieure à 2000 habitants).

**En plus de M. GABRIEL Sylvain, Maire, les conseillers proposent les personnes suivantes :**

M. LEY Jean-Pierre,  
Mme SCHOETT Christelle,  
M. JENNY Jean-François,  
Mme LITSCHIG Eveline,  
Mme TROMBINI Séverine,  
M. CAMPS Pierre,  
Mme BRODMANN Marie,

M. REY Thibaut,  
M. HOFFSTETTER Stéphane,  
Mme RAPHOZ Laurine,  
M. GASSER Vivien,  
Mme MOLL Sandra,  
M. STRUB Roland,  
M. RAUCH Christian,

M. LEY Roger,  
M. GASSER Raphaël,  
M. LINDER Daniel,  
M. REINLE Benoit,  
M. LINDER Clément,  
M. TURCONI Mario.

Pour extrait certifié conforme.

A Wolschwiller le 2 avril 2026.

Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,





**EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal 30/2026**

Le lundi 30 mars 2026 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

**Etaient présents :**

M. LEY Jean-Pierre, Mme SCHOETT Christelle, M. JENNY Jean-François,  
Mme LITSCHIG Eveline, Mme TROMBINI Séverine, M. CAMPS Pierre, M. STRUB Mathieu,  
M. REY Thibaut, Mme HERTZOG Marion et Mme SCHWIMMER Eline

**Le quorum est atteint.**

**Secrétaire de séance : Mme JENNI Sabine**

**10. Commissions communales ouvertes à la population.**

Les conseillers s'inscrivent dans les commissions communales ouvertes à la population proposées par le Maire.

- **Education & Jeunesse (école, animation...) :**  
Mme SCHWIMMER Eline et Mme Laurine RAPHOZ.
- **Evènementiel, cérémonies, relations avec les associations et organisation de manifestations :**  
M. REY Thibaut et Mme HERTZOG Marion.
- **Environnement (Forêt, Chasse, Chemins, Cours d'eau, Biodiversité, Plantes invasives).**  
M. LEY Jean-Pierre, Mme TROMBINI Séverine, M. CAMPS Pierre  
et M. JENNY Jean-François.
- **Journée citoyenne et Alsace propre.**  
M. JENNY Jean-François, M. STRUB Mathieu et M. REY Thibaut.
- **Mise en valeur, fleurissement, décoration, embellissement du village.**  
Mme SCHOETT Christelle et Mme LITSCHIG Eveline.
- **Infrastructures, urbanisme, accessibilité, sécurité routière, sécurité civile/incendie.**  
M. GASSER Vivien, M. LEY Jean-Pierre, Mme LITSCHIG Eveline,  
M. JENNY Jean-François et Mme TROMBINI Séverine.
- **Communication et information (site internet, bulletin communal, com/com interne-externe circulaires, informations aux habitants).**  
Mme HERTZOG Marion.
- **Eglise, Cimetière, Patrimoine bâti et non bâti.**  
Mme SCHOETT Christelle et M. LEY Jean-Pierre.
- **Finances (suivi des affaires financières, recherche de financement, de subventions)**  
Mme HERTZOG Marion.

Pour extrait certifié conforme.

A Wolschwiller le 2 avril 2026.

Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,





**EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal**

**31/2026**

Le lundi 30 mars 2026 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

**Etaient présents :**

M. LEY Jean-Pierre, Mme SCHOETT Christelle, M. JENNY Jean-François,  
Mme LITSCHIG Eveline, Mme TROMBINI Séverine, M. CAMPS Pierre, M. STRUB Mathieu,  
M. REY Thibaut, Mme HERTZOG Marion et Mme SCHWIMMER Eline

**Le quorum est atteint.**

**Secrétaire de séance : Mme JENNI Sabine**

**11. Budget 2026 : décision modificative de rectification**

M. le Maire énonce que dans le cadre du contrôle de légalité M. le Préfet a signalé, par courrier du 23 mars dernier, une anomalie dans le budget 2026 voté le 2 mars 2026. Le budget a été voté non équilibré en opérations d'ordre et M. le Préfet demande que le conseil municipal procède à la rectification budgétaire nécessaire au retour à l'équilibre.

**Il s'avère qu'ont été inscrits au budget 2026**

**7 500,00 € sur le compte 681/042 en dépense de fonctionnement  
et 7 241,00 € en recettes d'investissement sur les comptes**

- 28041513/040 : 741 € correspondant à l'amortissement de la participation de 11 112,50 € versée à la CCSundgau en 2018 et 2019 pour le financement du déploiement de la fibre dans la commune, soit 50% de la totalité des travaux financés par la CCSundgau. Cette participation de 11 112,50 est amortie sur 15 ans à raison de 741 €/annuel (délibération du conseil municipal du 15 mars 2021)

- 2804411/040 : 6500 € correspondant à l'amortissement de la participation qui sera versée au SISBI en 2026 pour la création du pôle scolaire (amortissement qui doit intervenir la même année que celle du versement.).

**soit une différence de 259 € entre la section de fonctionnement et la section d'investissement.**

**Il convient donc, comme le demande M. le Préfet, de procéder à une rectification budgétaire afin d'équilibrer ces opérations d'ordre.**

**Pour cela le Maire propose de voter la décision modificative suivante :**

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
<b>Total des chapitres de recettes d'investissement mouvementés par la DM</b>	<b>7 241,00 €</b>	<b>-259,00 €</b>	<b>259,00 €</b>	<b>7 241,00 €</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections	7 241,00 €	0,00 €	259,00 €	7 500,00 €
2804182/040 Amort. subv. org. publics divers	6 500,00 €	0,00 €	259,00 €	6 759,00 €
10 Dotations, fonds divers et réserves	12 500,00 €	-259,00 €	0,00 €	12 241,00 €
10222/10 FCTVA	12 500,00 €	-259,00 €	0,00 €	12 241,00 €

**La décision modificative, telle que proposée par M. le Maire, est votée à l'unanimité des membres du conseil municipal.**

Pour extrait certifié conforme.  
A Wolschwiller le 2 avril 2026.  
Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,





**EXTRAIT du procès-verbal des délibérations du conseil municipal 32/2026**

Le lundi 30 mars 2026 à 20 h 30 le conseil municipal, régulièrement convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Wolschwiller, sous la présidence de M. GABRIEL Sylvain, Maire.

**Etaient présents :**

M. LEY Jean-Pierre, Mme SCHOETT Christelle, M. JENNY Jean-François,  
Mme LITSCHIG Eveline, Mme TROMBINI Séverine, M. CAMPS Pierre, M. STRUB Mathieu,  
M. REY Thibaut, Mme HERTZOG Marion et Mme SCHWIMMER Eline

**Le quorum est atteint.**

**Secrétaire de séance : Mme JENNI Sabine**

**12. Divers- Informations – Communications.**

- Sur proposition du Maire les conseillers décident, à l'unanimité, de réaliser une insertion dans le calendrier des pompiers d'Oltingue pour un montant de 185 € HT.
- M. le Maire énonce que notre Réserve Biologique Forestière fêtera cette année ses 20 ans. Un groupe de travail a été créée en 2025 avec l'ONF, la responsable Natura 2000 de la CCSundgau, la commune et d'autres membres du comité de gestion de la RBF.  
Il sera proposé courant de cette année des temps forts autour de la RBF, notamment :
  - Le vendredi 1<sup>er</sup> mai une sortie « bannlauf » dont le déroulement reste encore à définir,
  - Les 12, 13 et 14 juin des sorties, spectacles et films. Le programme prévisionnel est distribué aux conseillers.
- Les conseillers prennent connaissance de l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2023 relatif aux brûlage et à l'usage du feu dans le département du Haut-Rhin.
- La commune suite à la réunion du 3 mars 2026 est en attente d'un retour d'ENEDIS concernant le traçage avec l'implantation d'un poteau rue des Étangs
- La date pour la journée citoyenne sera définie selon les disponibilités des membres de la commission.
- Conseil d'école le mardi 7 avril 2026 à 18h30 en mairie d'Oltingue
- Installation conseil communautaire de la CCSundgau le mercredi 15 avril 2026
- Haie Vive d'Alsace un rendez-vous est à convenir mi-avril 2026 pour définir d'un projet autour de la gestion des haies de votre commune
- Les conseillers arrêtent la date du 6 décembre pour le repas annuel des aînés.

**Les conseillers retiennent la date du lundi 18 mai 2026 à 20h30 pour la prochaine réunion.**

**Après le tour de table, plus personne ne demandant la parole, le Maire lève la séance à 22h15.**

Pour extrait certifié conforme.  
A Wolschwiller le 2 avril 2026.  
Le Maire : M. Sylvain GABRIEL,

